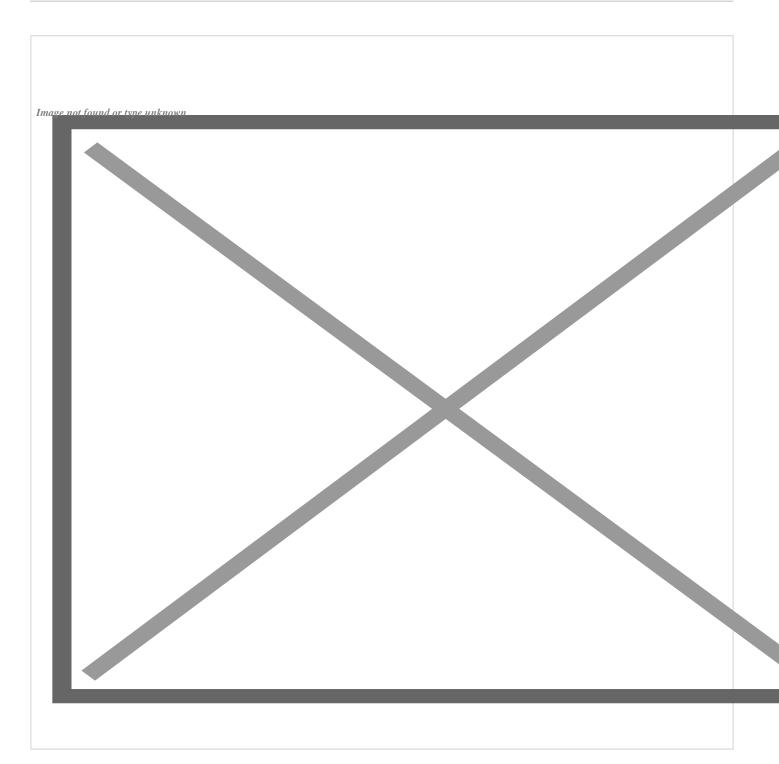
Le blocus contre Cuba sera dénoncé au Parlement européen



Paris, 12 Nov (RHC) Le Parlement européen accueillera la semaine prochaine un Tribunal international qui jugera symboliquement le blocus américain contre Cuba, un événement qui permettra de dénoncer

l'impact extraterritorial de cette politique, a annoncé aujourd'hui l'un des témoins.

Le président de l'association Cuba Coopération France (CubaCoop), Víctor Fernández, comparaîtra en tant que témoin dans le processus les 16 et 17 novembre à Bruxelles, au nom de cette organisation et du Mouvement d'État de solidarité avec Cuba en Espagne, pour présenter des exemples concrets des conséquences du blocus en vigueur depuis plus de 60 ans.

Bien que les détails des effets du blocus économique, commercial et financier américain soient présentés au Tribunal international, M. Fernández a fait part à Prensa Latina des aspects généraux de la plainte concernant les problèmes qu'il cause dans le travail de solidarité et de coopération en France et en Espagne.

L'extraterritorialité de la politique de Washington fait que les entreprises refusent de vendre des produits qui seraient envoyés sur l'île, provoque des augmentations des prix d'achat, ce qui affecte notre capacité à mener à bien des projets, et rend extrêmement difficile l'envoi de marchandises, a-t-il déclaré.

Selon le témoin, il y a parfois des retards de plusieurs mois dans la livraison des conteneurs destinés à Cuba, que les expéditeurs justifient souvent par l'absence de lignes maritimes directes, en raison de la crainte des compagnies maritimes des sanctions ou de l'interdiction d'opérer sur le territoire américain.

La question des banques, qui refusent d'effectuer des virements liés à la nation antillaise, indispensables pour concrétiser nos actions, est également très affectée, a déclaré le président de CubaCoop, qui a développé au cours des 30 dernières années plus de 150 projets dans des secteurs tels que l'eau, l'assainissement, les transports, la culture et le sport.

Nous avons vu des partenaires se retirer de certaines de ces initiatives en raison du risque de sanctions et des pressions existantes, a-t-il ajouté.

M. Fernandez a déploré le fait que ces obstacles bancaires se manifestent également dans les relations familiales et individuelles.

Le pouvoir de l'extraterritorialité a été démultiplié en 2019 par les mesures adoptées par l'administration de Donald Trump pour renforcer le blocus, notamment la réinscription de Cuba sur la liste unilatérale des pays soutenant le terrorisme établie par Washington.

Les conséquences ne se sont pas fait attendre et les principales banques françaises et européennes ont depuis rejeté toute activité avec l'île, a-t-il dénoncé, rappelant que les cas particuliers seraient traités à Bruxelles.

Le Tribunal international chargé de juger symboliquement le blocus a été convoqué en juillet de cette année par diverses organisations participant au Sommet des peuples de Bruxelles.

L'invitation a été acceptée par des forces politiques, des mouvements et des juristes des deux côtés de l'Atlantique, et la présence d'associations de juristes américains au Parlement européen la semaine prochaine suscite des attentes.



Radio Habana Cuba